



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER 2011 à LA VERPILLIERE

Présents : CHANAL-FIORINI Geneviève, DURIAU Angélique, CHANAL Jérôme,
RASTOUEIX Rolande, LEMAIRE-PRAT Alexandra

Nota : les adhérents à l'association sont des sympathisants ayant une voix consultative et non délibérative ; la cotisation étant faible, ils sont dispensés d'assister aux assemblées générales (voir statuts).

1 – Accueil et bienvenue.

La Présidente remercie les participants à cette première assemblée générale de leur présence et leur souhaite une bonne réunion avec des échanges constructifs.

2 – Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Pas de procès-verbal pour l'année précédente car l'association a été créée le 23 mars 2010.

3 – Adoption du rapport d'activité 2010.

Cette première année était incomplète mais le refuge a très rapidement prouvé son utilité :

Nombre de chats accueillis : 44 Nombre de chats adoptés : 23

Le refuge commence à être connu aux alentours. Pour améliorer notre communication, nous avons créé le logo de l'association, ainsi que la page Facebook.

L'impression de calendriers 2011 a aussi connu un bon succès avec 50 exemplaires vendus.

4 – Présentation des comptes.

Pas de bilan pour l'année précédente car l'association n'était pas créée.

5 – Adoption des comptes.

Pas d'adoption de comptes pour l'année précédente car l'association n'était pas créée.

6 – Adoption du programme d'activité pour 2011.

La Présidente prépare actuellement son examen de Certificat d'Etudes Techniques Animal de Compagnie (CETAC) – Option chat, qui lui permettra de faire ensuite une demande de Certificat de Capacité, désormais nécessaire pour obtenir dans les règles le statut de refuge félin.

Autres projets :

- Participation au Forum des Associations,
- Création du site internet,
- Mise en ligne des fiches chats à l'adoption sur le site Seconde Chance,
- Négociation d'un partenariat avec Royal Canin,
- Participations à plusieurs vide-greniers,
- Renouvellement de l'édition de calendriers pour l'année prochaine
- Projet d'écriture d'un livre

7 – Fixation du montant des cotisations.

Le montant des cotisations reste inchangé à 15 euros pour 2011.

A ce jour nous avons 54 adhérents.

Association Félines Citoyens
112 rue des Alpes
38290 LA VERPILLIERE



8 – Budget 2011.

Nous rechercherons le plus possible la parité chats accueillis / chats adoptés pour parvenir à un certain équilibre financier.

9 – Divers.

Rien à signaler.

Plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance en remerciant tous les membres de leur participation.

La présidente, Geneviève CHANAL-FIORINI.